

NEWS PÔLE SPORT !

Le news des Conseillers techniques sportifs et des équipes techniques régionales de la DRJSCS Bretagne



Crédit photo : Christian CHARDON



MINISTÈRE
DES SPORTS

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
de Bretagne (DRJSCS) site web : www.bretagne.drjscs.gouv.fr



Michel Kerhoas
Président de la ligue de Bretagne

" La voile en Bretagne a pu atteindre le rayonnement qu'elle connaît aujourd'hui grâce à une synergie entre tous ses acteurs. Le schéma sportif est ainsi "ré-interrogé" régulièrement pour s'adapter aux nouvelles contraintes. L'apport de cadres techniques d'Etat (CTS) est déterminant pour le fonctionnement du dispositif d'accès au haut niveau. "

La Bretagne est la première région de France pour la pratique de la voile, sur quelles bases se sont développés les clubs ?

Les clubs bretons se sont construits autour de trois axes : la voile de compétition, la voile scolaire et la voile loisir. En diversifiant les publics et les pratiques, ils ont su réunir les moyens financiers nécessaires à une professionnalisation de l'encadrement.

Aujourd'hui, la voile loisir s'autofinance et la voile scolaire approche, voire atteint l'équilibre des coûts. La voile sportive, quant à elle, conserve toute sa place en contribuant au rayonnement des clubs mais aussi à la transmission des compétences techniques en interne. Cette volonté de faire pratiquer la compétition est d'ailleurs largement partagée par les élus et les cadres salariés de nos clubs.

Quel est l'apport de l'état et des collectivités locales ?

L'Etat accompagne le développement des clubs par des subventions et la mise à disposition de 9 cadres techniques

placés auprès de la ligue. Sans son aide l'organisation sportive ne pourrait pas exister telle qu'elle est aujourd'hui.

De plus, une majorité des collectivités locales concernées soutient fortement les clubs nautiques et les comités départementaux de voile, ceux ci apportant leur pierre au développement économique et touristique de la Bretagne. Il existe cependant des disparités d'un département à l'autre suivant la politique des conseils généraux et les aides publiques ont tendance à diminuer dans le contexte de crise économique actuel, générant de nouvelles contraintes à intégrer.

Quels sont les enjeux auxquels la ligue doit faire face aujourd'hui ?

La diminution des financements publics nous amène à repenser le fonctionnement de la voile sportive en rationalisant les coûts de la pratique.

Cela se traduit par exemple par une limitation des déplacements et une mise en commun des supports sur les compétitions qui présentent de plus l'avantage de limiter le bilan carbone de l'activité. Nous allons aussi faire un effort sur la promotion de la discipline pour convaincre de nouveaux partenaires privés de s'associer à nous. Les résultats sportifs exceptionnels de nos structures démontrent que « nous savons faire mais il va falloir le faire savoir ».

Concrètement, comment évolue le schéma sportif de la ligue ?

Pour faire face au problème du coût des déplacements, le championnat régional « Bretagne performance » est divisé en deux parties. La première est départementale avec une sélection à la mi saison pour déterminer qui restera sur le niveau départemental et qui fera la deuxième demi saison régionale dans le but d'une sélection au championnat de France.

Nous inaugurons aussi cette année le remplacement de la traditionnelle coupe de Bretagne par deux manifestations : un trophée voile Bretagne performance pour les sélectionnés au championnat de France jeune et un trophée voile Bretagne que nous aimerions appeler trophée des écoles de sport, si la FF Voile donne son accord, destiné aux régatiers des bassins et des départements.

> Le « performance » va permettre de rassembler les meilleurs coureurs mais aussi les entraîneurs et les arbitres pour préparer les championnats de France. Il sera l'occasion d'une opération de communication ciblée.

> Le trophée écoles de sport de la voile mettra l'accent sur la convivialité en rassemblant 500 à 600 compétiteurs sur deux jours pour décerner un classement par club. De plus, en mutualisant autant que possible les bateaux sur cette épreuve nous cherchons encore à limiter les coûts de la pratique.

Comment s'insère l'accès au haut niveau dans ce schéma sportif ?

Nous avons trois types de structures pour accompagner la

carrière des sportifs, les centres labellisés d'entraînement (CLE) visant des performances aux championnats de France, les centres d'excellence régionaux (CER) recherchant des résultats sur les championnats internationaux jeunes et les centres d'excellence nationaux (CEN) qui ambitionnent l'accès en équipe de France voile olympique, paralympique et course au large.

Les CLE ont été réorganisés pour limiter le déracinement des jeunes coureurs et ne pas nuire à la dynamique des clubs. Ils associent ainsi une pratique en club, des stages départementaux réguliers et des stages régionaux sur les vacances scolaires, avec un suivi médical systématique.

" les cadres techniques et les entraîneurs s'investissent dans la détection des sportifs afin de concentrer les efforts sur les jeunes ayant du potentiel et d'assurer dans de bonnes conditions leur transfert d'une structure à l'autre. "

Qu'apportent les CER et les CEN à la pratique du haut niveau ?

Ils permettent de faire converger les moyens et les compétences vers un nombre limité de coureurs ayant le potentiel pour performer au plus haut niveau. Pour les CER la sélection est régionale et pour les CEN elle est nationale. Grâce aux structures existantes nous pouvons orienter les sportifs vers un projet olympique aux CER et CEN de Brest, un projet de course au large via le CEN de Port la Forêt ou le CER de Saint Quay Portrieux, spécialisé en outre dans le match racing. L'école nationale de voile et des sports nautiques assure quant à elle la préparation aux jeux paralympiques mais est aussi un centre multi ressources pour la voile de haut niveau.

" Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu faire aboutir le projet Adonnante à Brest, un bâtiment spécialement étudié pour l'entraînement de haut niveau "

Comment a abouti ce projet ?

Entre l'idée de départ et l'aboutissement du projet, c'est un travail de 25 ans qui a été mené par les acteurs mais aussi les élus des collectivités territoriales. Grâce à la vitalité de la voile en Bretagne mais aussi aux résultats des coureurs et à la mobilisation des élus ce bâtiment entièrement dédié à l'entraînement de haut niveau a pu voir le jour. De l'avis du président de la fédération française de voile, il s'agit là du plus bel outil existant en France à disposition des sportifs

de haut niveau. Il permet de réunir dans un même lieu un local de stockage du matériel, une salle de musculation, de kinésithérapie, des vestiaires, salles de cours, bureaux et un accès direct au plan d'eau avec à la clé un gain de temps pour les coureurs dans toutes leurs activités d'entraînement.

En conclusion :

C'est grâce à une synergie entre tous les acteurs que la voile en Bretagne a pu atteindre le rayonnement qu'elle connaît aujourd'hui tant sur le plan sportif qu'éducatif et touristique.

Les élus des clubs ont su s'adapter par exemple aux enjeux de pérennisation de l'emploi en s'ouvrant à de nouvelles pratiques et en diversifiant les publics accueillis.

Le schéma sportif de la ligue est porté par les 4 Comités départementaux de voile et l'ensemble des clubs. Il est régulièrement interrogé par les acteurs pour s'adapter aux nouvelles contraintes : baisse des finances publiques, coût environnemental de l'activité, effectifs existants dans les différentes séries...

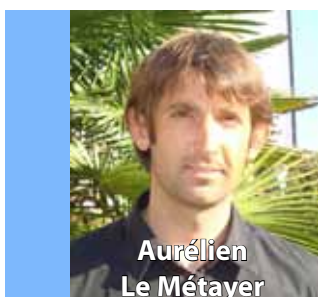
L'effort aujourd'hui porte sur la détection des sportifs, pour faire converger les moyens vers les coureurs à fort potentiel mais aussi sur la communication pour valoriser ce qui a été entrepris collectivement et trouver de nouvelles ressources.

Site web ligue de bretagne de voile :

<http://www.voile-bretagne.com/>



Les Conseillers Techniques Sportifs (CTS) voile :



Aurélien
Le Métayer



Faustine Merret



Philippe Neiras



Moana Vaireaux

Crédit photo : André Queré



Yves LEGER
Directeur du CEN Brest
CTS

" Avec l'Adonnante, le CEN de Brest dispose d'un outil exceptionnel pour préparer les athlètes de haut niveau à l'entrée en équipe de France. "

Quelles sont les missions du Centre d'excellence national voile de Brest ?

Le Centre a été créé pour répondre aux besoins de préparation des sportifs de haut niveau et les aider à atteindre leurs objectifs sportifs et de formation. Il reçoit, en priorité, les sportifs reconnus par le Ministère des Sports et constitue le réservoir alimentant les équipes de France de voile. Ses missions l'amènent à concevoir et suivre le programme annuel d'entraînement et de compétition de chaque sportif, à participer au suivi des grandes épreuves en coordination avec les entraîneurs de l'équipe de France, à participer en coordination avec les autres pôles à l'organisation de stages nationaux, à assurer le suivi médical, à aménager les études et la vie professionnelle des sportifs.

Quelles sont les principales contraintes que doivent gérer les sportifs en phase de préparation olympique ?

Notre principal défi consiste à concilier le

double voire le triple projet ; c'est-à-dire réussir à coordonner, à harmoniser le projet sportif, le projet de formation (universitaire ou professionnel) et enfin le projet de vie personnelle du jeune sportif de haut niveau."

Comment concilier ces trois projets afin qu'il n'y ait pas, sur le long terme, de déséquilibres majeurs ? L'un peut prendre temporairement le pas sur les autres, mais au final cela doit rester équilibré.

La voile est un sport à maturité longue, il faut 10 ans entre le moment où le jeune accède à la filière haut niveau et celui où il peut rejoindre une équipe de France. Nous sommes sur une échelle de travail de deux olympiades.

Face à ces contraintes que mettez-vous en place spécifiquement pour gérer l'entraînement ?

Nous accompagnons désormais, plus qu'auparavant, les trois projets du sportif. Nous adaptons le projet sportif au projet scolaire et professionnel. Nous travaillons en équipe autour du sportif.

Pour l'amener au plus haut niveau de performance, un plateau technique complet s'est constitué et continue à s'étoffer au CEN : entraîneur spécialisé, préparateur physique, préparateur mental, psychologue du sport, médecin, kinés ... le souci est d'avoir un accompagnement le plus personnalisé possible.

De plus, nous conventionnons directement avec les établissements scolaires qui accueillent les sportifs afin d'obtenir le maximum d'aménagements (disponibilités hebdomadaires, décalages d'examens ...).

Quels sont les atouts de l'Adonnante, structure d'accueil du CEN ?

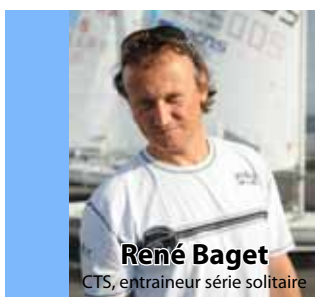
L'Adonnante, CEN de Brest est une structure de référence du haut niveau voile olympique, elle possède désormais une identité géographique claire.

" L'Adonnante constitue un formidable outil dédié à la préparation de la performance "

Il a réuni des financements de l'Etat, de la région, du département et de Brest Métropole Océane. C'est aussi un lieu spécifique d'échanges entre les diverses générations de coureurs.

L'athlète y trouve, rassemblés en un seul lieu, les services pour naviguer, se préparer physiquement, consulter les préparateurs, les kinésithérapeutes, les médecins.

70% des coureurs du CEN sont bretons. Ces coureurs bénéficient du plateau technique à proximité, mais aussi des bateaux grésés et d'un accès rapide au plan d'eau avec une cale toute proche d'où des gains de temps et d'efficacité pour l'entraînement.



René Baget
CTS, entraîneur série solitaire



Stéphane Jaouen
Entraîneur planché à voile



Nicolas Le Berre
CTS, entraîneur série double



Gildas Philippe
CTS, entraîneur série double



Yann DIVERRES
Directeur du CER Brest

Qu'apporte le CER aux coureurs qui l'intègrent ?

Nous mettons à leur disposition un plateau technique regroupant une structure d'entraînement adaptée, l'Adonnante, des aménagements scolaires en partenariat avec le lycée de Kérichen, un suivi médical renforcé grâce au CMS de Brest, des entraîneurs spécialisés pour l'entraînement en voile, la préparation physique et mentale. Nous travaillons sur tous les champs de l'accès à la performance sportive : préparation technique, physique, mentale, mais aussi préparation du matériel.

Nous voulons faire acquérir les fondamentaux dans les différentes composantes de la performance.

L'emploi des cadres est assuré grâce à un lien étroit avec la ligue Bretagne de voile. Au delà des moyens réunis, se sont les résultats sportifs qui donnent à la structure sa légitimité pour accueillir les meilleurs sportifs des clubs.

Qu'apporte l'Adonnante au fonctionnement du CER ?

Les sportifs et les équipes du CEN et du CER s'y retrouvent ensemble au quotidien. Les jeunes qui entrent dans les filières d'accès au haut niveau côtoient ainsi ceux qui sont en préparation olympique.

Il existe en effet un fossé entre le niveau international sur série jeune et les séries olympiques. L'expérience a montré que les coureurs intégrant les équipes de France ont souvent fait des podiums internationaux sur série jeune mais doivent encore se former sur deux ou trois olympiades avant de réaliser leur rêve d'olympisme. Pierre Le Coq ou Camille Lecointre en sont des exemples type : ils font un bon parcours en équipe de France pour leur deuxième P.O. près de 10 ans après avoir été médaillés à deux reprises sur le Mondial ISAF Jeune.

" Avec l'ouverture de l'Adonnante , nous fonctionnons dans des locaux communs au CEN et au CER. Les jeunes qui entrent dans les filières d'accès au haut niveau peuvent ainsi se former au contact de leurs aînés "

Quels sont les objectifs du CER voile ?

Le CER est né de la volonté de la Fédération Française de Voile de renforcer le dispositif d'accès au haut niveau dans les régions. Ses objectifs sont multiples : renforcer les liens entre les clubs de voile de la région, les départements, les ligues dans la formation des jeunes coureurs, détecter les jeunes ayant un fort potentiel et faciliter leur entrée au CEN en vue d'une préparation olympique.



Antoine Petit
Entraîneur
série solitaire



Mathieu LOISEAU
Entraîneur
planche à voile

L'ADONNANTE CER / CEN de Brest



Centre d'excellence national (CEN) course au large de Port la Forêt



Crédit photo : Christian CHARDON



Crédit photo : DR

Christian LE PAPE
Directeur du CEN

Quelles sont les missions du CEN course au large de Port la Forêt ?

Le pôle a pour mission l'entraînement et le suivi des sportifs de haut niveau dans le domaine de la course au large principalement sur Monocoque 60 pieds et sur monotype Figaro Bénéteau II. Ce pôle de compétence bénéficie des soutiens financiers du Conseil régional, du Conseil général du Finistère, du Ministère des sports, de la fédération française de voile, de nautisme en Finistère, ainsi que de la SAEM de Port-la-Forêt sur l'aspect logistique. Depuis 1995, Il est reconnu par le Ministère des Sports et la Fédération française de voile comme

" Le CEN course au large s'attache à accompagner le projet global du skipper, de la recherche de sponsors à la finalisation de la saison sportive. Depuis son origine, la structure a une politique d'ouverture à de nouveaux coureurs. Notre stratégie consiste à favoriser la mutualisation des expériences. "

pôle France puis comme centre d'excellence national (CEN).

Quelles sont les particularités de l'accompagnement des sportifs en course au large par rapport à la voile olympique ?

Tout d'abord ces marins professionnels dont le projet est financé par un sponsor peuvent choisir leur(s) structure(s) et leur(s) entraîneur(s). Mais surtout le CEN s'attache à accompagner le projet global du skipper, allant de la recherche de sponsors à la finalisation de la saison sportive en passant par une démarche de communication interne et externe vis à vis de l'entreprise.

Centre d'excellence national (CEN) course au large de Port la Forêt

Une formation de chef de projet course au large est mise en place par le pôle.

Ces compétences sont nécessaires pour mener à bon port ces défis qui impliquent une coordination d'équipe et la gestion de contraintes matérielles fortes. Grâce à cette organisation nous ne sommes pas trop impactés par la baisse du sponsoring dûe aux difficultés économiques actuelles.

Comment s'opère la sélection des coureurs intégrant le centre ?

Les navigateurs du pôle Finistère course au large sont intégrés sur des critères sportifs et professionnels liés à leur palmarès et à leur motivation à travailler en équipe. Tous les ans, la commission d'intégration du pôle, composée du directeur technique national de la FFVoile, des élus de l'association, des entraîneurs, des représentants des navigateurs, examine l'ensemble des dossiers de candidatures. Les navigateurs sélectionnés, « chefs de projets » en série Figaro Bénéteau 2 ou en monocoque IMOCA sont engagés sur les principaux circuits des compétitions course au large.

Nous avons aussi mis en place une « filière d'excellence course au large » grâce à un partenariat public privé entre le Conseil régional et le Crédit Mutuel de Bretagne.

Le projet « Bretagne Crédit Mutuel Espoir » permet à un jeune coureur sélectionné sur épreuve de participer au circuit figaro avec un budget et un bateau pour deux saisons. Mais cela ne s'arrête pas là, le programme « Bretagne Crédit Mutuel performance » sponsorise un skipper valeur montante sur le circuit figaro pour deux ans aussi et le projet « Bretagne Crédit Mutuel Elite » en M34 permet d'aligner un équipage sur le tour de France à la voile.

Comment s'est créée une telle structure, unique en France ?

C'est en 1990 que quelques navigateurs qui ont pour noms Michel Desjoyeaux, Jean Le Cam, Roland Jourdain, Jean Luc Nélias ou Marc Guillemot, entre autres, décident de se regrouper pour mutualiser leur préparation sportive. Avec, à l'origine, le soutien d'un cadre Jeunesse et Sport, Christian Le Pape et d'un entraîneur spécialisé Loïc Ponceau, ils définissent les prémices du pôle Finistère course au large qui verra le jour avec l'appui actif du Conseil général du Finistère et de Nautisme en Finistère. Dès son origine la structure a une politique d'ouverture à de nouveaux coureurs dans une

stratégie gagnant-gagnant basée sur la mutualisation des expériences. L'intégration de la navigatrice Samantha Davies quatrième du tour de monde à la voile en solitaire en est un exemple parlant.

Quelles sont les retombées économiques pour la région de l'activité du CEN de Port la Forêt ?

Elles sont de deux sortes.

En terme d'image, la réussite des skippers en course au large est emblématique de l'identité bretonne. Elle contribue au rayonnement et à l'attrait de la Bretagne.

Les entreprises du nautisme basées dans la région sont de plus majoritairement sollicitées pour la conception et l'entretien de ces bateaux d'exception. Ceux-ci servent ainsi de laboratoire pour des innovations techniques qui se retrouveront un jour adaptées sur les bateaux des plaisanciers.



de g à dr, Loïc PONCEAU et Christian LE PAPE

Des marins emblématiques du CEN "course au large" de Port la Forêt :

> Des skippers issus de la filière d'excellence du CEN :

Franck CAMMAS Armel LE CLÉACH, Yann ELIÈS, François GABART, Sébastien JOSSE

> Les précurseurs :

Michel DESJOYAUX , Jean LE CAM, Roland JOURDAIN, Jean Luc NÉLIAS



" L'ENVSN est inscrite dans le parcours de l'excellence sportive de la FFVoile validé par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau en juin 2009 en qualité de centre d'excellence national (CEN) multi ressources pour la voile olympique, la voile handisport, la pratique du funboard, du catamaran, du match racing et de la course en équipage. "

Si l'ENVSN n'a pas vocation à accueillir de façon permanente les équipes de France, compte tenu des besoins de l'élite de se confronter en permanence à la concurrence internationale, elle apparaît comme un centre de regroupements réguliers pour la préparation de l'ensemble des séries des J.O., et le centre de référence pour l'accueil des espoirs, la préparation de la relève (bleuets) et la détection. L'ENVSN participe aussi à la préparation des sportifs de haut niveau non olympique, notamment en catamaran, en funboard et en course au large.

La convention ENVSN/FFVoile reconnaît l'école comme centre de recherche appliquée des projets FFVoile. A ce titre, elle participe aux projets de recherche FFVoile, contribue à l'analyse de l'environnement du site des JO 2012, et coordonne la cellule de recherche de développement technologique. Par ailleurs, l'ENVSN développe un programme de recherche en

direction des équipes jeunes, avec l'objectif de leur permettre d'acquérir les fondamentaux de la performance en voile avant leur entrée en équipe de France. Enfin, elle participe à la mise au point d'outils d'aide à l'entraînement et contribue donc ainsi à la formation des entraîneurs à l'utilisation de ces outils.

De plus, l'ENVSN assure l'organisation administrative et financière du suivi médical réglementaire de l'ensemble des coureurs inscrits sur les listes ministérielles (SHN, Espoirs) en voile, sur la base d'une convention signée avec la FFVoile

Pour le Handivoile L'ENVSN est reconnue par la FF Handisport et la FFVoile comme centre d'excellence national. L'ensemble de l'équipe de France y trouve l'environnement pédagogique et technique optimum pour la performance, ainsi que des conditions d'accueil adaptées. Le CEN fonctionne essentiellement à partir des supports paralympiques que sont le 2.4 (quillard de Sport monoplace) ou le Sonar (quillard de sport à 3 équipiers). Aux derniers championnats du monde aux USA, Damien Seguin remporte la médaille d'or en 2,4 et l'équipage : Bruno Jourden, Eric Flageul, Nicolas Vimont – Vicary, la médaille d'argent en Sonar. L'ambition est d'obtenir deux médailles d'or aux Jeux Paralympiques de Londres en 2012.

Le surf : L'ENVSN est engagée aussi avec la FF Surf dans l'accompagnement des pratiques sportives en menant de concert des actions visant la préparation, l'entraînement et l'encadrement des sportifs de la fédération, notamment des équipes de France en déplacement sur les compétitions internationales majeures.

L'aviron: en collaboration avec la FFS Aviron et le laboratoire de mécanique des fluides de l'Ecole Centrale de Nantes, l'ENVSN participe à la mise en œuvre d'un programme de recherche et d'aide à la performance portant sur l'objectivation de la performance sous ses aspects mécaniques et biomécaniques, et plus généralement scientifiques.

Le kitesurf: L'ENVSN développe avec la FF Vol Libre un partenariat d'accompagnement des meilleurs kite surfeurs ; principalement le suivi de la pratique internationale des collectifs France Elite dans les spécialités de la course, de la vitesse et du free-style.

Enfin, en lien avec les fédérations nautiques et des associations de classe, l'ENVSN organise des compétitions de dimension nationale et internationale, permettant ainsi de rester en contact avec l'élite sportive et d'enrichir son expertise en matière d'amélioration de la performance sportive.



Jean-Léopold COPPE
Directeur de l'ENVSN



Jean-Yves LE DEROFF
Directeur adjoint,
mission sport



centre forme ainsi de jeunes talents à la course en équipage sur bateaux monotypes, au match racing et à la course en solitaire.

Comment favorisez vous l'accès des jeunes régatiers à la régates en habitable ?

La principale contrainte de cette activité est son coût qui la rend pratiquement inaccessible à cette population. Le centre a donc fait l'acquisition de bateaux monotypes polyvalents, les First Class 8 car ils permettaient de faire à la fois de la course en équipage et du match racing, activité peu développée en Bretagne. Ils ont permis de préparer et d'aligner sur les championnats de France Espoir mais aussi sur le circuit match racing des groupes constitués ayant un projet d'équipage.

Avec le temps la flotte s'est diversifiée avec par exemple une présence sur le tour de France à la voile qui se pérennise aujourd'hui grâce à un partenariat entre la FFVoile, le CER de St Quay Portrieux et l'ENVSN.

Le bateau mis à disposition par celle ci est attribué à un collectif espoir, qui est entraîné par le CER.

Le match racing est aussi un bon support de formation, permettant de roder les équipages et d'approfondir leur connaissance des règles.

Quels résultats a donné cette stratégie ?

D'excellents résultats, on peut citer Frédéric Duthil devenu professionnel sur le circuit Figaro après être passé par la structure mais aussi Philippe Le Gros, champion de France de match racing et embauché dans le Team Veolia, ou encore Gilles Favennec qui a accédé à l'équipe de France de match racing. Claire Leroy, elle aussi, a su rebondir grâce à la structure et se réaliser en match racing avec une sélection aux jeux olympiques de 2012. Le CER alimente ainsi le CEN de la Baule en match racing.

Quels sont les projets à venir ?

Nous voulons intensifier le partenariat avec le CER de Brest pour renforcer la formation des jeunes régatiers. Nous accueillons les coureurs de Brest pour les initier au match racing et en échange nous souhaitons profiter de leur expérience de la préparation physique. Par ailleurs, nous accueillons des équipes étrangères qui viennent profiter de l'expérience du CER en match racing. Un équipage féminin portugais a ainsi obtenu sa sélection aux Jeux olympiques de 2012 suite à une préparation avec le CER de Saint Quay. Nous continuons de plus à organiser des épreuves internationales en match racing.

" Nous avons créé le CER pour développer une culture de la régates en habitable en Côtes d'Armor. Grâce à l'acquisition de bateaux de série, le CER forme de jeunes régatiers aux disciplines du "match racing", de la course en équipage, et de la course en solitaire. "

Il est né de la volonté du Conseil général des Côtes d'Armor de développer une culture de la régates en habitable suite à la création de ports de plaisance dans le département, qui abritaient surtout au départ des pêcheurs plaisanciers. Pour être complémentaire avec le CEN de Port la Forêt, l'idée était de s'appuyer sur la population de jeunes régatiers des clubs de voile, pour développer de la régates en habitable dans le département. Cinq partenaires historiques se sont associés pour mener à bien ce projet : le Conseil général, la ville de St Quay Portrieux, le port de plaisance de St Quay, le Ministère des Sports et le Comité départemental de voile 22. Depuis 1994, date de la création, le





- > aux centres d'excellence régionaux (CER) intégrés dans le parcours de l'excellence sportive de la FFVoile,
- > aux établissements scolaires et du supérieur qui accueillent des sportifs de haut niveau (SHN) et aménagent leur emploi du temps,
- > pour les conventions d'insertion professionnelle (CIP) vis à vis des entreprises qui embauchent des SHN en leur permettant de continuer leur pratique intensive,
- > aux sportifs de haut niveau en matière d'orientation et de formation,
- > à l'équipe technique régionale de la ligue et aux centres labellisés d'entraînement (CLE) au titre du CNDS,
- > aux comités départementaux et aux clubs sur la base des projets et plans d'actions présentés au titre du CNDS.

De plus, il faut mentionner l'école nationale de voile et des sports nautiques qui comme son nom l'indique a plutôt des missions nationales, mais avec des retombées directes pour la voile dans la région. Cet effort conséquent de l'Etat prend tout son sens pour une discipline majeure en Bretagne de par son nombre de pratiquants, ses résultats sportifs, mais aussi son poids économique et touristique.

Sur quels axes intervient l'Etat dans l'accompagnement de la discipline voile en Bretagne ?

L'Etat apporte sa contribution au développement de la voile de plusieurs manières.

Tout d'abord il met à disposition 9 cadres techniques qualifiés pour la voile*, ces agents ayant soit des missions régionales, soit des missions nationales.

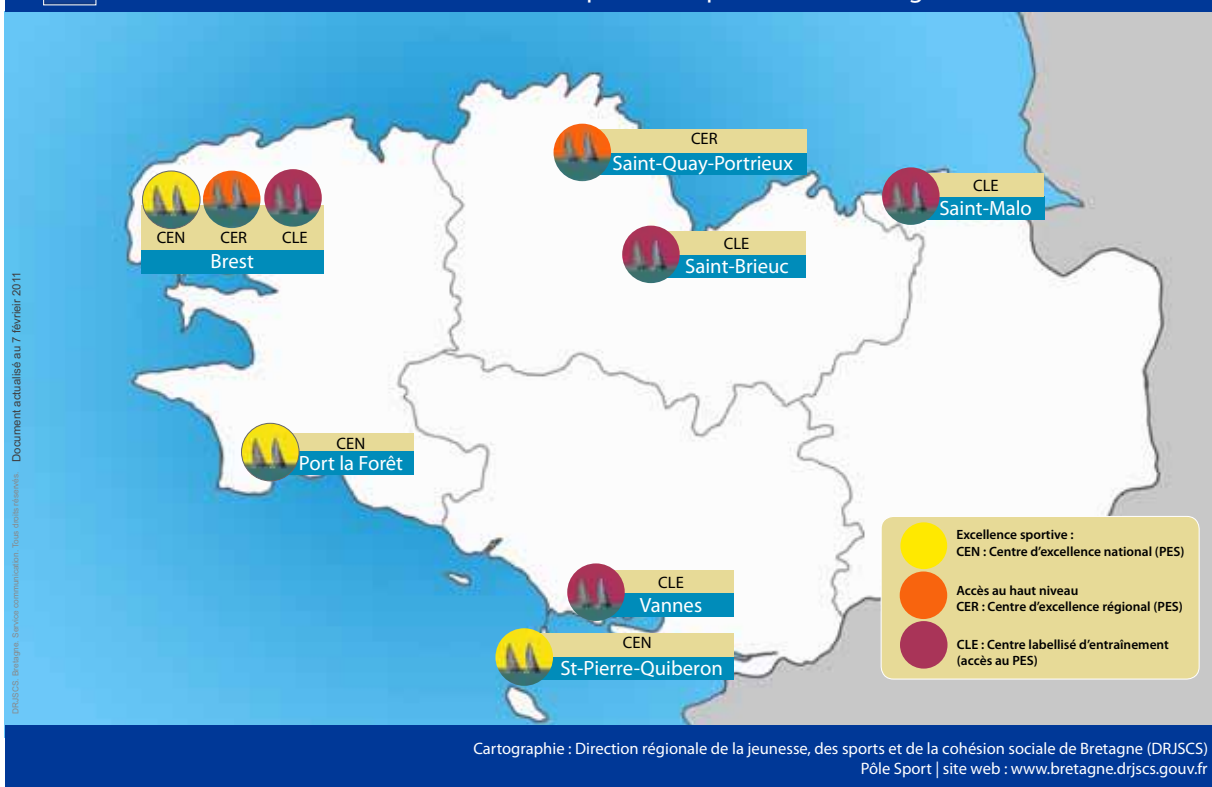
Il contribue aussi par des aides financières :

Aides du Ministère des Sports à la discipline voile :

- *moyens humains : 9 cadres techniques soit l'équivalent de 495 000 € annuel
- moyens Financiers : 320 000 € annuel aux clubs, CDV* (comité départemental de voile) et ligue au titre du CNDS (centre national pour le développement du sport) 40 000 € annuel au parcours d'excellence sportive.
- et les moyens de l'école Nationale de Voile et des Sports Nautiques, établissement d'Etat



VOILE : Les structures d'entraînement du Parcours de l'Excellence Sportive (PES) et de l'Accès au Parcours de l'Excellence Sportive implantées en Bretagne en 2012.



Les chiffres clés de la voile en Bretagne

70 000

licenciés voile
en Bretagne

13 000

licences sportives

57 000

licences
enseignement

170

Clubs affiliés
à la FF Voile

500

compétitions
déclarées au calendrier
FF Voile par an



Données 2010

Au plan national, La ligue de Bretagne représente :

Les licences
sportives
FF Voile

17% des licences
en Bretagne

Les espoirs
de la FF Voile

30% des Espoirs
en Bretagne

Les athlètes de
haut niveau
de la FF Voile

36% des athlètes
de haut niveau
en Bretagne

La voile dans le sport
de haut niveau en Bretagne :

298 sportifs de haut
niveau (SHN)
en Bretagne toutes
disciplines confondues

70 athlètes FFVoile
23 % du total des SHN
en Bretagne



Les athlètes bretons sélectionnés ou présélectionnés aux J.O. 2012 en voile.



Match racing féminin

Claire LEROY
SN St Quay Portrieux
sélectionnée
aux J.O. 2012



Match racing féminin

Marie RIOU
USAM voile Brest
sélectionnée
aux J.O. 2012

(Equipe match racing féminin : Claire Leroy, Marie Riou et Elodie Bertrand, remplaçante Claire Pruvot)



STAR

Pierre Alexis PONSOT,
professeur de sport
à l'ENVSN,
sélectionné
aux J.O. 2012
avec Xavier ROHART



FINN

Thomas LEBRETON,
SR Brest,
sélectionné comme
remplaçant
aux J.O. 2012



470 féminin

Camille LECOINTRE
SR Brest
présélectionnée
aux J.O. 2012



470 féminin

Mathilde GERON
CN Plérin,
présélectionnée
aux J.O. 2012

L'équipe de France Handisport Voile



2.4

Damien SEGUIN



Sonar

L'équipage
Bruno JOURDREN,
Eric FLAGEUL
et **Nicolas VIMONT VICARY**

Crédit photo de couverture et photo des 60 pieds : Christian Chardon . Remerciements au photographe .